



Monsieur le Président du Conseil général

**2, rue Charles de Gaulle
42000 SAINT-ETIENNE**

St Etienne le 21 mai 2014

Monsieur le Président,

Conformément à l'avis du 6 janvier 2011 de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs, selon lequel, en application de l'article 2 de la loi du 17 juillet 1978, les bulletins de paie des agents publics sont des documents administratifs communicables à toute personne qui en fait la demande, j'ai l'honneur de solliciter les copies des bulletins de salaires des mois de novembre et décembre 2013 concernant les agents suivants :

- Madame Cornelia Findeisein, Directeur général adjoint,
- Monsieur Xavier-Marie Garcette, Directeur général adjoint,
- Monsieur Philippe Gauthier, Directeur général adjoint,
- Monsieur Jean-René Joandel, Directeur général adjoint,
- Monsieur Christophe Maillot, Directeur de cabinet,
- Monsieur Marc Pons de Vincent, Directeur général des Services,
- Monsieur Christophe Salvat, Directeur général adjoint.

Vous remerciant pour votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, nos sentiments les meilleurs.

Solidaires SUD CT 42

La secrétaire
F CAZENAVE

Copie : Monsieur le Directeur Général Adjoint chargé des relations humaines